

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	3
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'admission	5
- Gestion et contacts	5
- Infos pratiques	5

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en chimie vous offre les compétences en chimie qui faciliteront l'accès à l'option biochimie du master en biochimie, biologie moléculaire et cellulaire.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme vise à faire acquérir les compétences en chimie qui faciliteront aux bacheliers en sciences biologiques l'accès à l'option biochimie du master en biochimie, biologie moléculaire et cellulaire.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
 Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
2 3

o Cours de 2e année (10 crédits)

<input type="radio"/> LCHM1211	Chimie générale 2	Michel Devillers (coord.), Geoffroy Hautier	30h+54h	6 Crédits	2q	x	
<input type="radio"/> LCHM1251B	Eléments de cristallographie et de spectroscopie moléculaire	Yaroslav Filinchuk	30h+10h	4 Crédits	1q	x	

o Cours de 3e année (20 crédits)

<input type="radio"/> LBIO1322	Exercices intégrés de biochimie et génétique moléculaire	Bernard Hallet, Patrice Soumillion	0h+60h	5 Crédits	2q		x
<input type="radio"/> LCHM1331	Chimie inorganique	Michel Devillers, Sophie Hermans (supplée Michel Devillers)	37.5h +7.5h	4 Crédits	1q		x
<input type="radio"/> LBIR1317	Chimie organique (3è partie)	Benjamin Elias	30h+15h	3 Crédits	1q		x
<input type="radio"/> LCHM1251C	Eléments de cristallographie et spectroscopie moléculaire	Sophie Hermans	30h+20h	4 Crédits	2q		x
<input type="radio"/> LCHM1361	Introduction à la chimie des polymères	Jean-François Gohy	22.5h	2 Crédits	2q		x

o Cours au choix (2 crédits)

L'étudiant choisit 2 crédits dans l'ensemble du programme de l'université. Cependant, pour les cours choisis en dehors des programmes de cours proposés par les Facultés SC et AGRO, la commission de programme du baccalauréat en sciences biologiques se réserve le droit de valider ou non ces choix sur base de la justification circonstanciée que l'étudiant fournira.

<input type="radio"/>	Cours au choix	N.		2 Crédits			x
-----------------------	----------------	----	--	-----------	--	--	---

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2015-min-lchim100i.pdf](https://uclouvain.be/prog-2015-min-lchim100i.pdf) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences biologiques](#) [prog-2015-biol1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure est accessible aux seuls étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences biologiques.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure CHIM

Acronyme	CHIM
Dénomination	Ecole de chimie
Adresse	Place Louis Pasteur 1 bte L4.01.07 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 40 45 - Fax 010 47 28 36
Site web	https://www.uclouvain.be/chim
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Commission de programme	Ecole de chimie (CHIM)

Responsable académique du programme : [Jean-François Gohy](#)

Personnes de contact

Secrétaire de l'Ecole de chimie : [Françoise Somers](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en deuxième année de baccalauréat en sciences biologiques via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure en biologie (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une mineure).

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de baccalauréat (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de baccalauréat (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de baccalauréat suivi.

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/horaires-sc.html>

Inscription aux cours de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend en même temps que l'inscription aux examens de l'année d'études de la majeure.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/43606.html>